



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 24 juin 2019 à 20h30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Conseil de la Métropole : Nouvelles répartition des sièges
- Créances irrécouvrables 2019
- Mise en place de l'annualisation du temps de travail pour le service technique
- Convention d'adhésion pour un groupement de commande d'acquisition de ticket restaurant
- Recours à du personnel contractuel pour des postes non permanent
- Adoption du règlement intérieur pour le centre d'animation
- Adoption des tarifs pour la journée à Paris avec les enfants du conseil municipal enfants
- Adoption des tarifs pour les sorties proposées par le centre d'animation et le CAJ pendant l'été 2019
- Adoption des tarifs pour les repas proposés lors de l'ENFANTASTIQUE
- Continuité de l'enseignement de l'occitan de l'école primaire au lycée

Questions Diverses

Fait à Gagnac sur Garonne, le 20 juin 2019,

Le Maire
Michel SIMON

